maître d'ouvrage :

préfecture du Nord

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
DU NORD
direction départementale
des territoires et de la mer

PPR approuvé le 21 janvier 2008.
modifié par arrêté préfectoral du

plan de prévention des risques mouvements de terrain (PPRMT) Valenciennois

Modification n°1
Commune de VALENCIENNES
Carte du ZONAGE

maître d'oeuvre :

direction
départementale
des territoires et de la mer
du Nord

Service Sécurité Risques et Crises
Cellule PPR (Plans de Prévention des Risques)

62, boulevard de Belfort
CS 90007
59042 LILLE CEDEX

direction
départementale
des territoires et de la mer
du Nord

Délégation Territoriale du Valenciennois
Unité PEER (Planification Eau Environnement Risques)

10, boulevard Carpeaux
BP 60453
59322 VALENCIENNES CEDEX

Avril 2013

c:\PPRMT aléas valenciennes\note explicative

LEGENDE

- Zonage Rouge : Parties Actuellement Urbanisées soumises à Aléa Fort (F3,F3bis)
- Zonage Bleu Foncé : Parties Actuellement Urbanisées soumises à Aléa Moyen (F2,F2bis,F2ter
- Zonage Bleu Clair : Parties Actuellement Urbanisées soumises à Aléa Faible (F1,F1bis)
- Zonage Vert Foncé : Parties Non Urbanisées soumises à Aléa Moyen ou Fort (F2bis,F2ter,F3,F3bis)
- Zonage Orange : Parties Non Urbanisées soumises à Aléa Moyen (F2)
- Zonage Vert Clair : Parties Non Urbanisées soumises à Aléa Faible (F1,F1bis)
- Bâtiments - Constructions

N

ANZIN

LA SENTINELLE

TRITH-SAINT-LEGER

MARLY

Zoom sur la zone après modification

Zoom sur la zone avant modification

échelle: 1/5000 — Fichier PPRMT zonage VALENCIENNES.WOR — © I.G.N. BdCarto 2004 — "source:plan cadastral informatisé - mise à jour :2011"

ech:1/5000 éme